



Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé
Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail



C I B
N° 65216

Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse

Vilvoorde: 277 Mechelsesteenweg - 1800 Vilvoorde

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières

T.V.A. BE 0406.671.312

Compte Bancaire : 340-0298168-28

Tél : 04 234 17 00 Fax : 04 234 17 80

Tél : 065 34 76 50 Fax : 065 36 15 88

cibic@skynet.be CONFIDENTIEL

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BT ET TBT

Rapport N° : 11/14.5-27/12.	Personne responsable de l'exécution du travail (Nom-Prénom) : J.M.F.
Date du Contrôle : 27.8-2014	
Propriétaire (Nom-Prénom) :	N°TVA/N°C.Ident. : 0833341549
Adresse : nie	Adresse de l'installation : Rue des Pierres 214 1000 Bruxelles

1) REFERENTIELS : - R.G.I.E - Procédure interne : PRO-INS-E-10

2) TYPE DE CONTROLE :

- ☒ Examen de contrôle avant mise sous tension d'une installation électrique BT et TBT domestique.
☐ Examen de contrôle d'une installation électrique BT et TBT domestique en vue d'un renforcement de puissance de raccordement au réseau public de distribution.

3) TYPE D'INSTALLATION :

☒ Unité d'habitation ☐ Parties communes ☐ Autres : soumise à : ☒ l'Art.86 ☐ l'Art.87 du RGIE.
 Distributeur : CHES Raccordement suivant câblage tableau : Tension : 230 V.

Alimentation tableau principal : 4 X 16 mm². Protection raccordement : 10 A. (☒ In max. à prévoir).

Colonne d'alimentation : 1 X 16 mm². Interr-Sect.Général : 300 mA / 63 A.

Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 14 R_E = 13 Ω R_{IGEN} = 10 MΩ.

Type prise de terre : ☒ boucle ☒ piquets -

Différentiels	I _n en A	I _{cc} en kA	I _A en A	Circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en kA	I _A en A	Circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en kA	I _A en A	Circuits protégés
	63	3	0.13	60	63	3	0.03	5				

4) DESCRIPTION DE L'INSTALLATION :

Circuits	Protections	Sections	Circuits	Protections	Sections
Vois	Thermomagnétique				

5) MANQUEMENTS :

Manquant :
 Voies : Réviser tous les fils
 et faire un schéma

6) NOTES :

- Le différentiel général : ☐ était plombé. ☐ n'a pu être plombé. ☒ a été plombé. ☐ n'est pas plombable. ☐ absence de différentiel.
- Les schémas : ☒ ont été signés. ☐ n'ont pas été signés. ☐ absence de schémas.
- Installation ☐ plomberie ☐ sanitaire : ☐ non réalisée(s) au jour du contrôle. ☐ Liaisons équipotentielles en attente. A connecter lors de la réalisation.

7) CONCLUSION :

☒ L'installation est conforme. La prochaine visite est à prévoir avant le : 8-10-2019

☐ L'installation n'est pas conforme. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les manquements constatés doivent être exécutés sans retard, et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

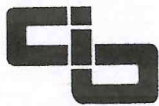
☐ Dans le délai d'un an à dater de ce jour, en cas de refus d'une seconde visite ou au cas où des infractions subsisteraient, une copie du procès verbal sera envoyée conformément à l'Art. 276.02 du RGIE à l'Administration de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier. Le présent document ne valide pas la mise sous tension ou le renforcement de puissance de l'installation visitée.

Nom/signature de l'inspecteur
Pour CIB,

Date d'émission :

Nom/signature du demandeur
Pour réception,



Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé
Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail



C I B
N° 65216

Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse
Vilvoorde: 277 Mechelsesteenweg - 1800 Vilvoorde
Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières
T.V.A. BE 0406.671.312 Compte Bancaire : 340-0298168-28 cibic@skynet.be

Tél : 04 234 17 00 Fax : 04 234 17 80

Tél : 065 34 76 50 Fax : 065 36 15 88

CONFIDENTIEL

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BT ET TBT

Rapport N° : 111/14.8-27/12	Personne responsable de l'exécution du travail (Nom-Prénom) : J.M.F.
Date du Contrôle : 27.8.2014	N°TVA/N°C.Ident. : 0833341549
Propriétaire (Nom-Prénom) :	Adresse de l'installation : Rue des Pierres 214
Adresse : ME	1000 Bruxelles

1) REFERENTIELS : - R.G.I.E - Procédure interne : PRO-INS-E-10

2) TYPE DE CONTROLE :

- ☒ Examen de contrôle avant mise sous tension d'une installation électrique BT et TBT domestique.
☐ Examen de contrôle d'une installation électrique BT et TBT domestique en vue d'un renforcement de puissance de raccordement au réseau public de distribution.

3) TYPE D'INSTALLATION :

☒ Unité d'habitation ☐ Parties communes ☐ Autres : soumise à : ☒ l'Art.86 ☐ l'Art.87 du RGIE

Distributeur : ORES Raccordement suivant câblage tableau : Tension : 230 V.

Alimentation tableau principal :Xmm². Protection raccordement :A. (☒ In max. à prévoir).

Colonne d'alimentation :mm². Interr-Sect.Général : 3000/163 A.

Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 11 R_E = 13 Ω R_{IGEN} = 10 MΩ.

Type prise de terre : ☒ boucle ☒ piquets -

Différentiels	I _n en A	I _{cc} en kA	I _Δ en A	Circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en kA	I _Δ en A	Circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en kA	I _Δ en A	Circuits protégés
	63	3	0.03	5	63	3	0.03	5				

4) DESCRIPTION DE L'INSTALLATION :

Circuits	Protections	Sections	Circuits	Protections	Sections
Voir libération annexes					

5) MANQUEMENTS :

Manquements constatés :
 - Récepteurs non fixés
 - A faire en suite.

6) NOTES :

- Le différentiel général : ☐ était plombé. ☐ n'a pu être plombé. ☒ a été plombé. ☐ n'est pas plombable. ☐ absence de différentiel
- Les schémas : ☒ ont été signés. ☐ n'ont pas été signés. ☐ absence de schémas.
- Installation ☐ plomberie ☐ sanitaire : ☐ non réalisée(s) au jour du contrôle. ☐ Liaisons équipotentielle en attente. A connecter lors de la réalisation.

7) CONCLUSION :

☒ L'installation est conforme. La prochaine visite est à prévoir avant le : 8-10-39

☐ - L'installation n'est pas conforme. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les manquements constatés doivent être exécutés sans retard, et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

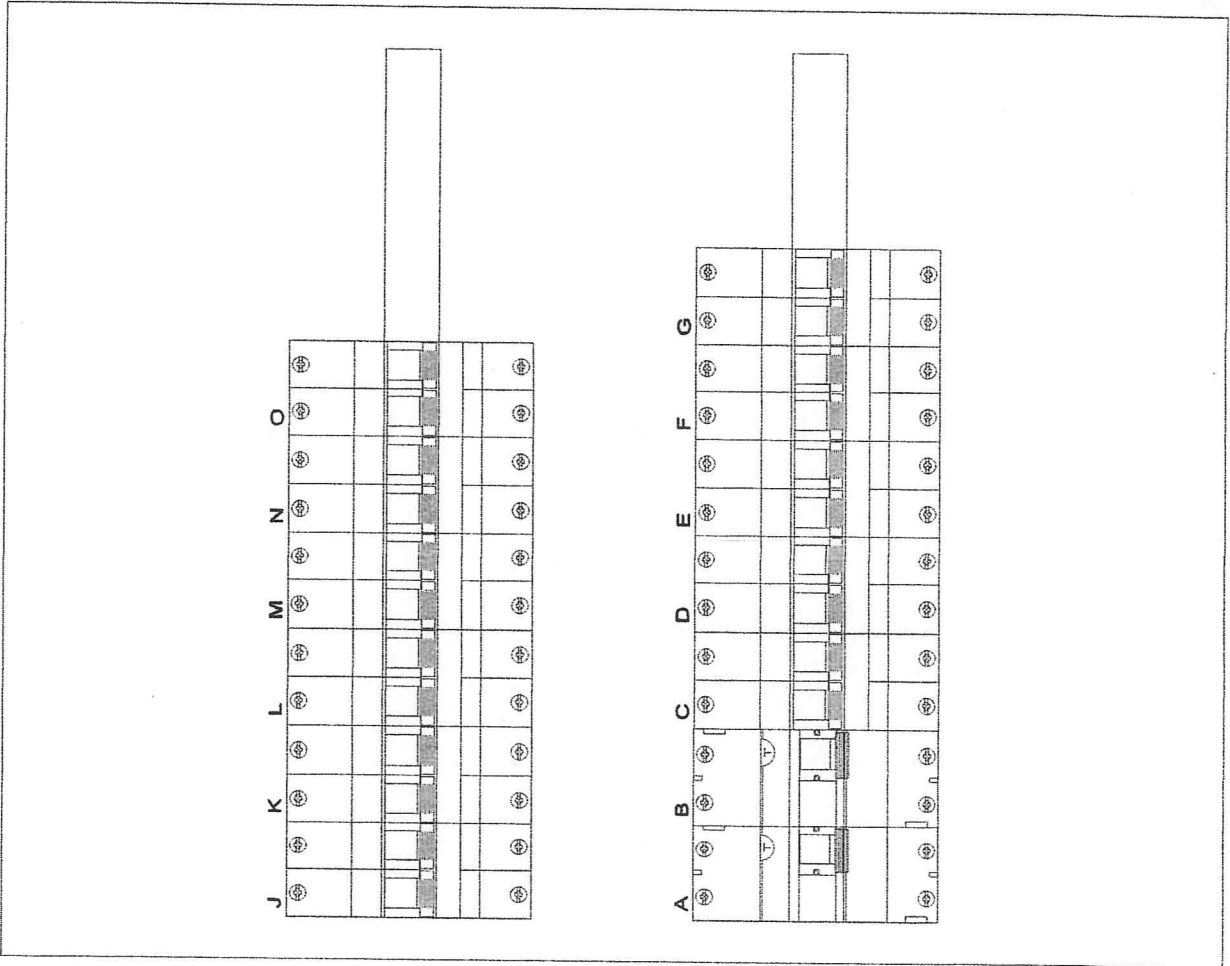
☐ - Dans le délai d'un an à dater de ce jour, en cas de refus d'une seconde visite ou au cas où des infractions subsisteraient une copie du procès verbal sera envoyée conformément à l'Art. 276.02 du RGIE à l'Administration de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

☐ - Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier. Le présent document ne valide pas la mise sous tension ou le renforcement de puissance de l'installation visitée.

Nom/signature de l'inspecteur
Pour CIB,

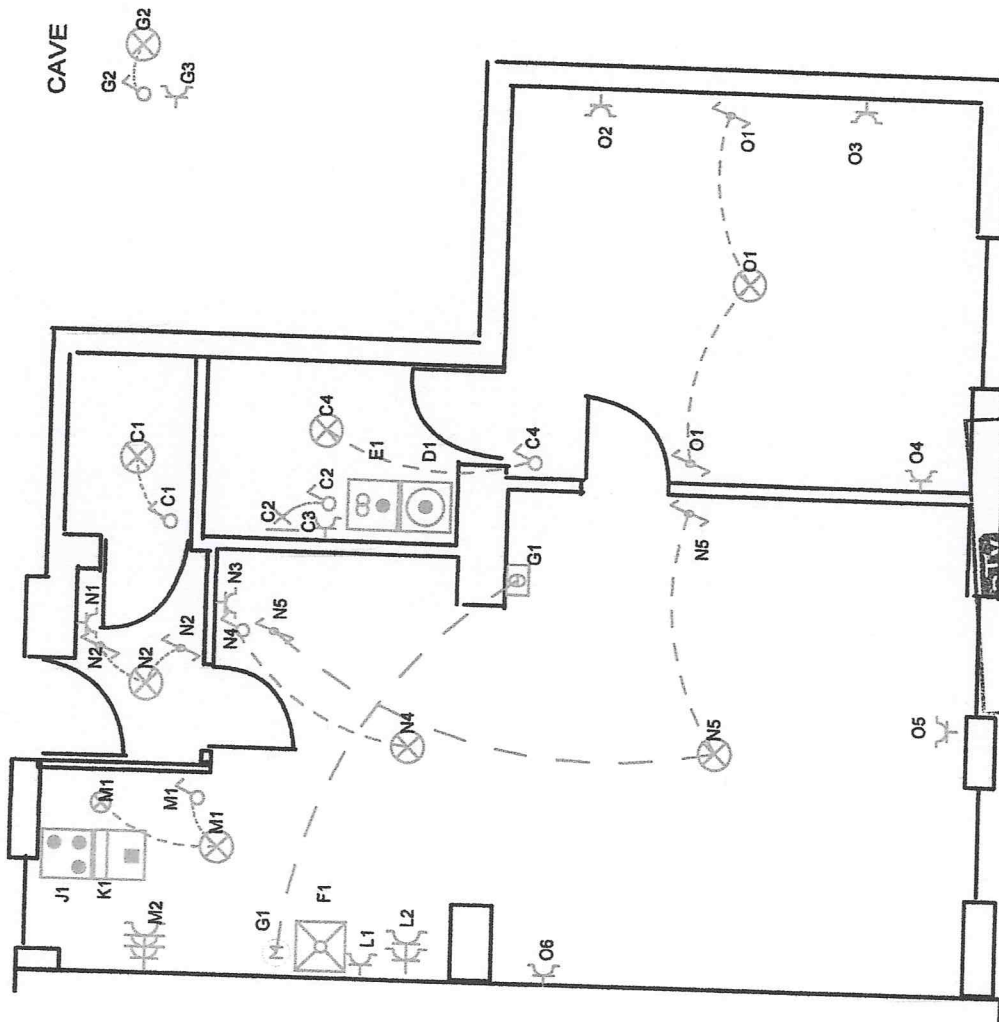
Date d'émission :

Nom/signature du demandeur
Pour réception,



logiciel fix-o-cad





22-12-2016

Kamal Ben Moussa / 389

C.I.B.

27 AUG 2014

L. LOMBARD

INSTALLATEUR		KEURING/CONTROLE		WERF/CHANTIER		2 * 220 V	
Naam/Nom	SCS JMF ELECTRICITE GENERALE	ORGANIS.		Naam/Nom	Appartement A24	Schéma implantation	
BTW/TVA	0833 349 541	Naam/Nom		Straat/Rue	rue des Pierres 2/4		
Datum/Date	23/08/2014	Datum/Date		Gemeente/Comm	1000 Bruxelles		
Handtek/Sign	scs JMF http://www.jmf-electricite.be/	Handtek/Sign		Handtek/Sign	..		

FOLIO	DESCRIPTION	DATE
1	armoire	23/08/2014
2	schéma unifilaire	23/08/2014
3	schéma implantation	23/08/2014

INSTALLATEUR	KEURING/CONTROLE	WERF/CHANTIER	2 * 220 v
Naam/Nom SCS JMF ELECTRICITE GENERALE BTW/TVA 0833 349 541 Datum/Date 23/08/2014 Handtek/Sign scs JMF http://www.jmf-electricite.be/	ORGANIS. .. Naam/Nom .. Datum/Date .. Handtek/Sign ..	Naam/Nom Appartement A24 Straat/Rue rue des Pierres 2/4 Gemeen/Comm 1000 Bruxelles Handtek/Sign ..	liste Plan